



Une initiative départementale portée par le Conseil Départemental du Maine et Loire et coordonnée par le Service Habitat Jeunes

Votre structure A.I.O.L.J près de chez vous :

**Habitat Jeunes**



**Loire-Layon**

Sur rendez-vous :

Espace Simone IFF  
 Résidence Habitat Jeunes Loire-Layon :  
 2 Allée Simone IFF  
 49290 Chalonnes-sur-Loire

**Les 2èmes et 4èmes Lundis de chaque mois**  
**10h/13h**



Version 09/2016



AIO 49



ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION  
 LOGEMENT JEUNES



**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :**

**Par téléphone :**

- Résidence Habitat Jeunes Loire-Layon : 09.67.80.24.63  
ou
- Habitat Jeunes David d'Angers : 02.41.24.37.37

**Par e-mail :**

- [aio.ccloirelayon@aio49.fr](mailto:aio.ccloirelayon@aio49.fr)



## J'ai entre 16 et 30 ans

AIDE A LA RECHERCHE

AIDE A L'ACCES

AIDE A LA GESTION

AIDE AU MAINTIEN

AIDE AU DEPART

DES BESOINS  
SUPPLEMENTAIRES

le service A.I.O.L.J me reçoit en rendez-vous pour m'accompagner à :

### Rechercher mon logement :

- Quel logement ?
- Quelles dépenses ?
- Comment chercher ?

### Préparer mon installation :

- Quelle organisation ?
- Quelles démarches administratives ?
- Quelles aides ?

### Comprendre mes obligations de locataire :

- Quels sont mes droits et devoirs ?
- Ceux de mon propriétaire ?

### Me maintenir dans mon logement :

- Quelles aides face aux difficultés rencontrées ?

### Quitter mon logement :

- Comment donner mon préavis, organiser mon départ et mon déménagement ?
- Ai-je tout prévu pour mon relogement ?



- Besoin d'un logement spécifique ?
- Besoin d'être accompagné dans la durée ?
- Des questions juridiques ?

## La Résidence Habitat Jeunes Loire-Layon



## À Chalonnnes-sur-Loire

### 14 STUDIOS MEUBLÉS

DE 17 À 30 M<sup>2</sup>



**Pour les Jeunes de 16 à 30 ans,  
apprentis, salariés, étudiants,  
stagiaires...**

Toutes charges comprises :  
pas de taxe et d'assurance d'habitation à payer, ni  
d'électricité, facture d'eau...

Pour une semaine, un mois, un an ou plus ...

Avec un loyer abordable :

Type de logements	Redevance mensuelle	Résiduel après APL maximum
TI < 20 m <sup>2</sup>	313 €	28 €
TI' > 20 m <sup>2</sup>	417 €	66 €
TI bis + 30 m <sup>2</sup>	458 €	106 €

Pour obtenir plus de renseignements et  
prendre rendez-vous :

### Résidence Habitat Jeunes Loire-Layon :

- par Internet : [www.fjtda-angers.fr](http://www.fjtda-angers.fr)
- par téléphone : 09.67.80.24.63
- par mail : [s.aubry.ahjda@gmail.com](mailto:s.aubry.ahjda@gmail.com)